



NON À LA TRANSFORMATION DE LA RUE DU RICM EN AXE ROUTIER !

Nous sommes nombreux à être attachés au caractère résidentiel de la rue du RICM et de ses voies adjacentes. Notre Association défend une évolution vers un cadre de vie plus sécurisé, apaisé et agréable, où les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes puissent trouver pleinement leur place. Cette évolution doit permettre d'améliorer la qualité de vie plutôt que de transformer la rue du RICM en un axe routier majeur.

Or, il est désormais connu que 3 CIQ - Cézanne - La Torse, Pont de Béraud et CIQ Nord – souhaitent faire de la rue du RICM un axe routier majeur (cf. contributions enquête publique modification n°2 PLUI).

Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Un axe routier majeur est une voie conçue pour accueillir un volume important de circulation motorisée, notamment du trafic de transit. Il peut s'agir, par exemple, d'un boulevard majeur, d'une rocade ou d'une grande avenue structurante.

Un tel axe signifie davantage de circulation de transit et de poids lourds et donc davantage de bruit, de pollution et de nuisances pour les riverains. Il entraînerait aussi la destruction d'espaces végétalisés, pourtant essentiels pour lutter contre le dérèglement climatique et préserver la biodiversité. L'artificialisation des sols et la disparition de la végétation existante aggraveraient les îlots de chaleur et les effets du réchauffement climatique.

Or, contribuer à l'effort collectif pour relever les défis écologiques auxquels notre ville est déjà largement confrontée impose de repenser nos déplacements et nos priorités en matière d'aménagement. Dans ce contexte, détruire des espaces végétalisés et des lieux de vie pour élargir une rue et accroître le trafic de transit est difficilement justifiable et acceptable, alors que des itinéraires alternatifs existent et que les politiques publiques visent aujourd'hui à réduire la place de la voiture dans l'espace urbain.

Les chiffres permettent de mesurer l'enjeu

Près de 13 000 véhicules et 250 à 300 camions empruntent déjà chaque jour la rue du RICM.

Et maintenant, imaginez un instant si elle était élargie et transformée en véritable axe majeur de circulation de transit.

Pouvons-nous accepter la transformation de la rue du RICM en véritable voie routière de transit ?

Notre Association ne s'oppose pas aux évolutions de notre secteur, bien au contraire, elle défend une alternative réaliste et équilibrée, simple, efficace et peu coûteuse : expérimenter la mise en sens unique descendant, une solution déjà étudiée et annoncée par la municipalité.

Cette proposition concrète permettrait :

- l'élargissement des deux trottoirs pour sécuriser les déplacements des piétons ;
- l'aménagement d'une voie cyclable montante, sécurisée et adaptée ;
- une circulation motorisée beaucoup mieux maîtrisée ;
- la fin de l'utilisation de la rue du RICM comme un raccourci ;
- la sauvegarde des nombreux espaces végétalisés existants ;
- la préservation de son véritable rôle de rue résidentielle

Le sens unique descendant, une alternative réaliste avec un impact limité pour les automobilistes

Après avoir testé le trajet alternatif envisagé, de la piscine Yves Blanc jusqu'en haut de la rue du RICM, le détour resterait très limité : à peine 1,3km supplémentaires et seulement 3 à 4 mn40 de trajet en plus selon les conditions de circulation.

Quelques minutes supplémentaires pour les automobilistes peuvent-elles vraiment justifier de privilégier un surcroît de trafic de transit au détriment du cadre de vie et de la sécurité de nombreuses familles qui y habitent toute l'année ?

Notre Association pense que non et elle est convaincue qu'il est possible de faire évoluer notre secteur en plaçant au premier rang des priorités d'aménagement la sécurité, la qualité de vie de ses habitants, ainsi que la préservation des espaces végétalisés existants et de la biodiversité qu'ils abritent. C'est une responsabilité collective.

La rue du RICM est avant tout un lieu de vie, elle est bien plus qu'une simple voie de circulation.

Réaménager et sécuriser la rue du RICM sans la dénaturer, en préservant sa végétation existante et en maintenant son caractère de véritable lieu de vie pour ses habitants, oui.

La laisser être transformée en véritable axe de transit routier, non.

Mobilisons-nous avant qu'il ne soit trop tard

La préservation de la rue du RICM et de ses voies adjacentes ne signifie pas refuser toute évolution. Elle signifie au contraire défendre un aménagement équilibré, tout en prenant en compte la sécurité, la qualité de vie des riverains et les enjeux environnementaux actuels auxquels nous sommes confrontés.

Ensemble, défendons une rue du RICM résidentielle, apaisée, sécurisée et agréable à vivre, où ses habitants restent au cœur des préoccupations.

Rejoignez-nous !